

Date de génération de ce justificatif : 07/09/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ACTOUEST.IMMO – Constitution de société

Référence : L023610

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 9 février 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



ACTOUEST.IMMO Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 38, Rue d'Iena, 56 300 PONTIVY Avis de constitution Avis est donné relatif à la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : ACTOUEST.IMMO Siège : 38, Rue d'Iena, 56 300 PONTIVY Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : Administration de tous biens et droits immobiliers, de syndic de copropriétés, de gestion immobilière et de gestion locative. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Thierry LE PAIH, demeurant 34, Bot Coric , 56500 PLUMELIN Directeurs généraux : -Monsieur Pascal LE COSSEC, demeurant 14, Rue de Poulvern 56440 LANGUIDIC -Monsieur Laurent TREMBLAY, demeurant 8, Rue Théodore Monod 22300 LANNION -Madame Lucie BERTHELOT, demeurant 18, Allée du Ruisseau 56890 SAINT-AVE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT. POUR AVIS Le Président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)